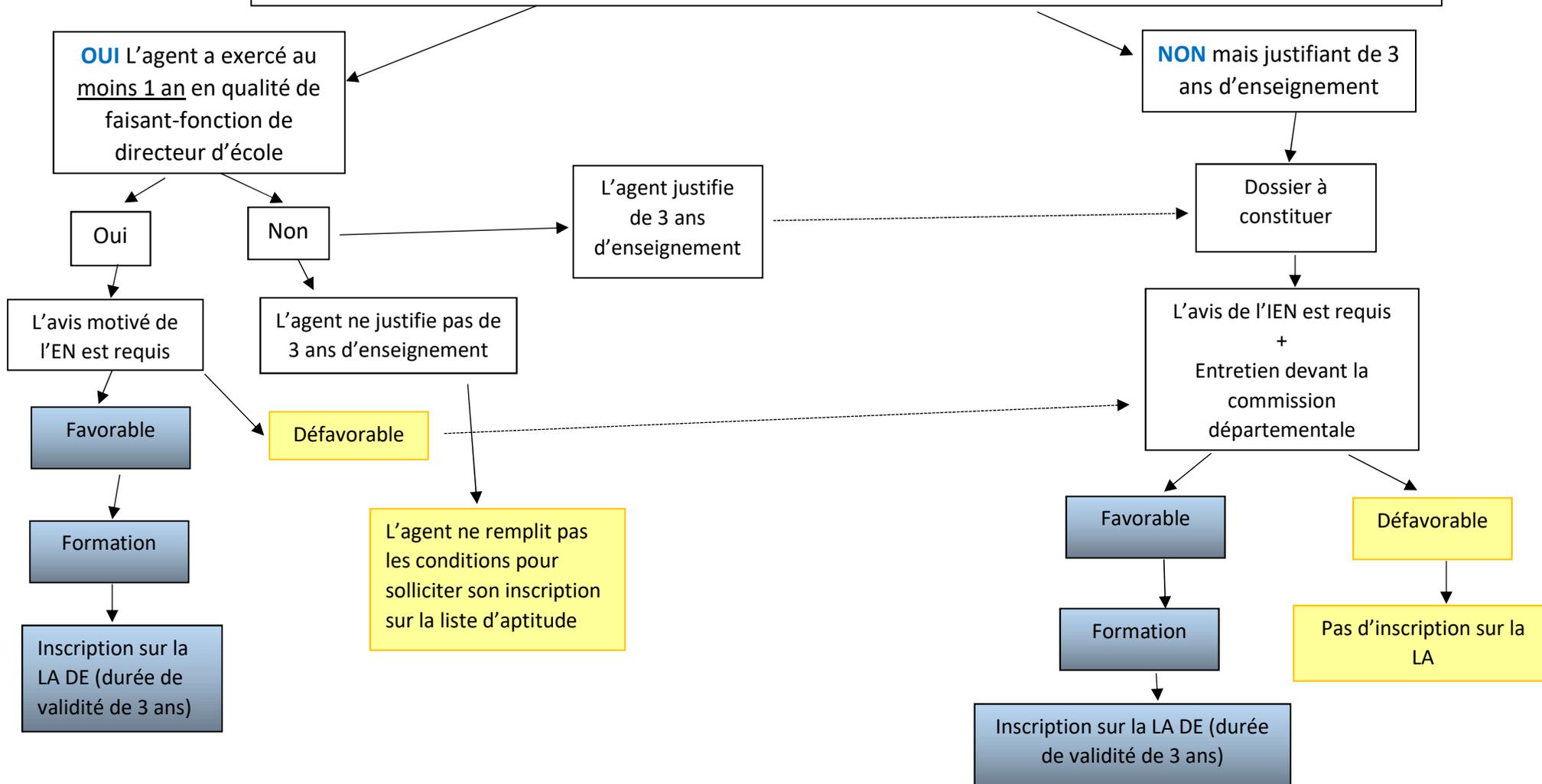


1) Personnel enseignant qui n'a jamais été inscrit sur une liste d'aptitude de directeur d'école

Agent ayant exercé en qualité de faisant-fonction sur un poste de directeur d'école



2) Personnel enseignant inscrit sur une liste d'aptitude de directeur d'école et qui envisage une mobilité sur un poste de DE

